

Par ailleurs, le moment est venu pour le pays de promouvoir le progrès technologique à partir de ses propres ressources humaines et du potentiel qu'il a déjà accumulé dans le domaine de la technologie. Si le vide laissé par le colonialisme a rendu nécessaire le recours systématique à l'étranger pour acquérir la technologie, les connaissances acquises et l'expérience accumulée par un grand nombre de cadres et de techniciens créeront de plus en plus les conditions requises pour faire progressivement du transfert de la technologie un processus interne devant conduire à la création technologique.

La promotion et le développement de la recherche scientifique en Algérie et notamment la prise en compte par cette recherche scientifique des problèmes concrets, spécifiques au pays, contribueront grandement à étendre et à renforcer la capacité technologique du pays et à réduire, dans ce domaine, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

VII. — LA COOPERATION AVEC L'ETRANGER

L'état de sous-développement légué par la colonisation a rendu nécessaire, en Algérie comme dans le reste des pays du Tiers-Monde, le recours à la coopération avec l'étranger pour pourvoir, non seulement à une partie des besoins de notre développement, mais également pour contribuer à la bonne marche de certains services et pour faire face aux tâches de formation.

1) L'appel à l'assistance technique doit se faire dans le cadre d'une politique rationnelle menée en corrélation étroite avec la formation des cadres nationaux.

Cette politique rationnelle doit prendre en considération aussi bien les besoins du pays et les exigences de l'accueil des coopérants au sein de notre population que l'impératif de la sauvegarde de notre indépendance. Cela implique, en particulier, une corrélation étroite entre l'utilisation de la coopération étrangère et la conduite de la politique de formation des cadres nationaux, de manière à opérer progressivement une algérianisation continue et accélérée de tous les postes pour lesquels un titulaire algérien est rendu disponible. Cette algérianisation, fondée sur des critères rigoureux de qualification et tout en évitant l'écueil d'une course inconsidérée aux places convoitées, doit faire l'objet de la préoccupation constante et attentive des responsables dans tous les domaines où s'applique la coopération, particulièrement ceux qui présentent un caractère vital dans la vie de la nation. Enfin, il convient de veiller à ce que le choix des coopérants repose sur l'exigence de critères rigoureux en ce qui concerne leur qualification.

2) La coopération avec l'étranger dans le domaine économique doit être utilisée dans le strict respect des options du pays.

L'inexistence dans le pays, du fait de la politique appliquée naguère par le colonisateur, d'une activité industrielle digne de ce nom, l'absence d'une tradition industrielle et d'une base scientifique et technologique, la pénurie des cadres et de personnel qualifié, l'insuffisance des ressources financières disponibles dans l'immédiat, tout cela rend nécessaire le recours à la coopération avec l'étranger pour réaliser le développement du pays et le doter d'une économie comportant un secteur industriel large et dense. Au demeurant, l'aspiration à un niveau de développement se rapprochant le plus possible de celui des nations modernes, dans un monde marqué par l'intensification des échanges et des relations entre les peuples de tous les continents et dans tous les domaines de l'activité humaine, rend totalement absurde l'idée d'une vie en vase clos.

La coopération avec l'étranger doit être appelée, canalisée et utilisée dans le strict respect des options du pays. Elle doit s'inscrire dans le cadre d'une politique assurant l'équilibre des échanges et la sauvegarde des intérêts mutuels des partenaires. Elle implique, de ce fait, que l'économie nationale soit dotée de structures de fonctionnement capables d'assurer l'accueil de cette coopération et de l'utiliser efficacement, afin de tirer profit de tout l'apport qui peut en résulter. Cela signifie que les groupes étrangers doivent obligatoirement :

a) intervenir en liaison avec les administrations de l'Etat ou bien avec les entreprises du secteur socialiste, tant pour l'écoulement de leurs produits sur le plan commercial que pour la participation à la réalisation de projets de développement ;

b) s'associer à une entreprise du secteur socialiste, quand il s'agit, pour eux, de prendre un intérêt dans un investissement où une coopération avec des sociétés étrangères est jugée utile pour des raisons technologiques ou commerciales, le contrôle de l'affaire devant rester, en tout état de cause, entre les mains de l'entreprise nationale concernée, aussi bien sur le plan de la répartition des intérêts au sein de l'association, qu'au niveau de la direction de l'exploitation ;

c) dans le cadre d'accords à long terme portant, soit sur la commercialisation, à l'extérieur, des produits algériens, soit sur un échange de fabrication couvrant des éléments déterminés ou des sous-ensembles ou encore sur la communication des résultats relatifs aux progrès de la recherche et à l'amélioration des technologies de production.

3) La coopération économique avec l'étranger doit exclure toutes les formes larvées du néo-colonialisme.

En dehors des voies mentionnées ci-dessus, il ne reste pratiquement de place qu'à des formes larvées du néo-colonialisme qui vise à prolonger l'exploitation des ressources, des atouts et de la main-d'œuvre du pays. Tout particulièrement, il convient d'accueillir avec la plus grande circonspection, les idées tendant à implanter dans les pays en voie de développement et au profit des groupes capitalistes, des activités industrielles présentées comme recherchant une main-d'œuvre abondante et à bon marché ou n'exigeant pas un niveau technologique élevé.

Accepter de telles idées et en faire une base de développement, c'est prendre le risque d'aller vers des déboires certains et sévères. S'engager dans des activités industrielles, travaillant pour le compte de groupes d'intérêts étrangers et répondant à l'attrait d'une main-d'œuvre bon marché, revient à prendre l'option de contraindre cette main-d'œuvre à subir une longue stagnation dans son niveau de vie et à la faire vivre, de la sorte, dans la condition de sous-prolétariat, à l'intérieur de son propre pays.

Céder à la facilité d'une technologie peu avancée et laisser, aux pays développés, le monopole du progrès technologique et l'exclusivité du bénéfice qui en résulte, c'est se laisser prendre au piège d'un engrenage qui, sous prétexte d'un surcroît dans la création des emplois, a pour conséquence, de maintenir et d'aggraver le retard technologique du pays, lequel se trouverait condamné ainsi à demeurer toujours à l'écart des innovations qui, en améliorant la productivité, contribuent à élever le niveau de vie des travailleurs et à soutenir la promotion de l'homme vers le progrès.

Il est évident qu'une politique de développement, pour être efficace, doit porter l'empreinte, à la fois du réalisme et de la hardiesse. A ce titre, elle s'attachera à utiliser au mieux les atouts dont elle dispose, sans négliger de saisir les occasions et les chances que lui offre la coopération internationale. Mais, il s'agit aussi de prendre garde aux agissements des tenants du néo-colonialisme qui exploitent à dessein les difficultés inhérentes à la situation de certains pays pour ériger, en théorie générale du développement, des solutions qui sont appropriées à des cas bien déterminés. En d'autres termes, certaines formules de coopération avec l'étranger qui pourraient, à la limite s'expliquer dans le cas de quelques pays totalement dépourvus de ressources naturelles et de potentialités économiques, ne sauraient constituer un modèle de référence pour les règles qui doivent régir les rapports entre les pays du Tiers-Monde et les pays industrialisés.

Dans le même ordre d'idées, il convient d'y prendre garde à certaines conceptions nouvelles qui se font jour dans les milieux néo-capitalistes et qui visent à refouler vers les pays du Tiers-Monde, les industries considérées comme ayant de moins en moins de possibilités pour s'installer dans les pays développés. En réalité, le phénomène de rejet auquel se heurtent ces industries dans les pays développés provient de ce qu'elles donnent une rentabilité jugée désormais faible, au capital qui veut se réserver ainsi, sur son propre territoire, les activités les plus rémunératrices.

Faire prendre appui alors au développement industriel sur des activités qui produisent une faible rentabilité du capital, signifie que l'on renonce à faire de l'industrie une source d'accumulation et que l'on se prive, de la sorte, d'une possibilité de surmonter le sous-développement, lequel se caractérise précisément par l'absence ou la limitation des moyens d'accumuler.